



**Taxes Locales
2013**
**Augmentation
de 0,75%**

N°26

En ce mois de mai Les travaux de l'assainissement se poursuivent. Ce ne sont pas les seuls à être programmés actuellement : **Eglise, ponts sur l'Oreuse...**

INFO TRAVAUX

En savoir plus



Tout savoir sur la réforme des rythmes scolaires



LE JOUR	HEURE	ACTIVITE	PROFESSEUR	PROFESSEUR	PROFESSEUR	PROFESSEUR	PROFESSEUR
VENDI	8h30	Accueil	M. BOUTIER	M. BOUTIER	M. BOUTIER	M. BOUTIER	M. BOUTIER
MARDI	8h30	Accueil	M. BOUTIER	M. BOUTIER	M. BOUTIER	M. BOUTIER	M. BOUTIER
MERCREDI	8h30	Accueil	M. BOUTIER	M. BOUTIER	M. BOUTIER	M. BOUTIER	M. BOUTIER
JEUDI	8h30	Accueil	M. BOUTIER	M. BOUTIER	M. BOUTIER	M. BOUTIER	M. BOUTIER
VENREDI	8h30	Accueil	M. BOUTIER	M. BOUTIER	M. BOUTIER	M. BOUTIER	M. BOUTIER



L'Éditorial

1. Vie de la Commune
2. Finances
3. Travaux et aménagements
4. Vie des associations

État CivilNaissances**Camille BERNIER**

le 19 février 2013

Ethan LE DOEUF -**SCHUBMEHL**

le 16 février 2013

Maxime ZORY

le 05 février 2013

Adil BILOVUS

le 12 avril 2013

Décès**Marie GIRARD**

le 29 janvier 2013

Monique CHARPIN

le 27 février 2013

Michel LEMEURE

le 12 mai 2013

Commune de MICHERY

1, place de la Mairie

Tel: 03.86.96.35.05

Fax: 03.86.96. 48.20

mairie-michery2@wanadoo.fr

Lettre d'information

L'Éditorial

Le mandat que vous avez confié à un nouveau Conseil Municipal en Mars 2008 s'achèvera en 2014, au terme d'une période de six années.

Une réunion publique des habitants de MICHERY et de ses hameaux permettra de faire le point sur son action et ses réalisations au cours de cette période. Elle est programmée le Samedi 15 Juin 2013 à 16 heures, à la Salle des Fêtes de MICHERY, et sera clôturée par un verre de l'amitié.

Il y sera notamment évoqué le thème de l'entretien du village et du désherbage, les pouvoirs publics souhaitant que les collectivités locales diminuent fortement l'utilisation de produits phytosanitaires, dangereux pour notre environnement et la santé des applicateurs. Les répercussions de l'usage de pesticides sur la qualité de l'eau distribuée sont suivies de très près par les services en charge de la gestion de cette ressource. Nous n'échappons pas à des analyses de plus en plus sophistiquées et coûteuses dans ce domaine.

Il faut savoir que l'utilisation par les Communes de produits phytosanitaires est à l'origine de 30% de la pollution des eaux en France. En conséquence, il nous est dorénavant interdit de traiter les herbes se développant dans les caniveaux du village, que nous éradiquerons par d'autres moyens, certes moins rapidement efficaces.

En ce qui concerne les trottoirs, il serait souhaitable que ceux d'entre vous qui sont en capacité de le faire prennent en charge le désherbage des trottoirs jouxtant leur habitation (comme vous le faites en cas de neige ou de verglas). Je vous remercie à l'avance de ce geste solidaire et « écologique », car il vous faudra éviter l'utilisation d'herbicides ou autres produits chimiques.

Respectons notre environnement pour le bien et la santé de tous !

Le Maire Francis GARNIER

1 - Vie de la Commune

- ◆ L'administration des « Domaines » a estimé que l'achat par la Commune de MICHERY de l'immeuble accueillant le « CAFE » au prix de 110.000€ était très raisonnable.
- ◆ La rémunération des agents recenseurs a été établie sur la base de l'équivalence d'un agent administratif de 2^{ème} classe – 3^{ème} échelon, soit un montant brut de 1430,24€.
- ◆ Le tarif de la Cantine Scolaire a été aménagé pour tenir compte des annulations tardives générées par la maladie impromptue d'un enfant inscrit. Seul le coût de la fourniture du repas sera facturé aux parents soit 2,62€TTC.
- ◆ La cuisine de la Salle des Fêtes sera nettoyée 4 fois par an, par la société EDEN. Celle-ci interviendra à deux reprises dans l'année pour le nettoyage des sols de la Salle, du couloir, des toilettes, ainsi que de la scène. Elle procèdera à cette occasion au nettoyage de la vitrerie.



Après les élections de 2014, deux représentants pour Michery siègeront à la CCYN

La réforme des rythmes scolaires s'appliqueront pour notre école à la rentrée 2014

A l'exception de la taxe foncière sur le non bâti, les taxes locales augmenteront de 0,75 % en 2013

Commune de MICHERY
1, place de la Mairie
Tel: 03.86.96.35.05
Fax: 03.86.96. 48.20
mairie-michery2@wanadoo.fr

1 - Vie de la Commune (suite)

- ♦ **L'accessibilité des bâtiments publics** sera confiée, du moins en ce qui concerne l'étude des problèmes et des solutions à y apporter, à la Communauté de Communes YONNE NORD qui chargera un cabinet spécialisé de procéder à cette analyse pour les 23 villages la constituant. Il en résultera une économie d'échelle substantielle.
- ♦ **La représentativité des 23 communes constituant la CCYN**, après les élections municipales de 2014, a été déterminée conformément au calendrier que nous ont imposé les services de la Préfecture, sur la base d'un accord unanime des représentants actuels évitant l'application d'une règle de proportionnalité à la plus forte moyenne. Dans ce cas de figure, la représentation de MICHERY aurait été limitée à un représentant, alors que l'accord trouvé permettra au village de MICHERY de participer à cette collectivité avec 2 représentants sur un total de 48 membres. Notons que la notion de membres « suppléants » disparaît.
- ♦ **Différents contrats de maintenance** ont été approuvés en ce qui concerne nos logiciels informatiques, ainsi que notre photocopieur. Il en résultera une dépense de l'ordre de 1.000€.
- ♦ **Notre réseau d'eau sera numérisé** par la Sté SAUR pour un prix de 2.800€. Celle-ci posera également un débitmètre en sortie du château d'eau, afin de mieux maîtriser le rendement de notre exploitation qui n'est aujourd'hui mesurée qu'à la sortie de la station de pompage. Coût 3.573,76€ HT.
- ♦ **L'application des nouveaux rythmes scolaires** se fera à partir de la rentrée des classes en Septembre 2014, date suggérée par la Communauté de Communes YONNE NORD, compte tenu :
 - des incertitudes que la réforme fait peser sur l'organisation des centres aérés, de l'Ecole de Musique et des diverses associations offrant des prestations culturelles et sportives le mercredi matin. .
 - des surcoûts que ne va pas manquer d'entraîner cette réforme sur les budgets communaux, notamment en matière de frais de personnel.

2 — Finances / Budgets

- ♦ **Les impôts locaux** seront augmentés de 0,75% en 2013 (à l'exception de la taxe sur les propriétés non bâties qui ressort à un niveau élevé 64,45%). Les taux d'imposition de l'année 2013 seront donc les suivants :

1. **Taxe d'habitation 18,17%** (dont 50% précédemment dévolus au Département sont récupérés par l'Etat suite à la disparition de la taxe professionnelle).



2 — Finances / Budgets (suite)

- 2. **Taxe Foncière sur les propriétés bâties 16,92%**
- 3. **Taxe Foncière sur le non bâti 64,45% (inchangée)**
- 4. **Contribution Foncière des Entreprises 20,98%**

◆ En 2013 le budget de la Commune de MICHERY intègrera les dépenses de l'Ecole, laquelle donnait lieu jusqu'à présent à l'établissement d'un budget annexe séparé du principal. Les dépenses enregistrées en 2012 se sont élevées à :

◆ Commune	- Fonctionnement	733.468,00€
	- Investissement	419.887,60€
◆ Ecole	- Fonctionnement	143.504,88€
	- Investissement	0,00€

Les recettes enregistrées ont dégagé un résultat négatif de -65.164,14€ lequel a été couvert par des revenus à percevoir en 2013 comme par exemple la récupération de la TVA.

- ◆ **Le CCAS reste excédentaire de 4.570,60€** et la **Caisse des Ecoles de 1.114,08€**. Il s'agit de 2 budgets annexes largement abondés par le budget principal de la Commune de MICHERY, action qui sera poursuivie en 2013 en fonction des nécessités.
- ◆ **Le budget de l'eau/assainissement** sera voté avant le 30 Juin 2013, le compte administratif n'ayant pas pu être comparé à celui établi par la Trésorerie de PONT sur YONNE.
- ◆ **La dématérialisation des pièces comptables** transmises à notre trésorerie constitue un chantier qui sera poursuivi en 2013, la règlementation obligeant les Collectivités locales à opérer selon ce schéma au 1^{er} Janvier 2015. Il ira de pair avec la dématérialisation des documents que nous devons transmettre aux Services Préfectoraux qui assurent le contrôle de légalité : délibérations, arrêtés, budgets etc... Pour ce faire nous devons faire évoluer nos logiciels et l'organisation du travail de notre secteur administratif, ainsi que signer des conventions avec chaque administration.

3 — Travaux et aménagements

◆ **Un local est envisagé à l'arrière de la Mairie pour abriter nos archives.**

Un projet établi par un architecte est chiffré à 39.381,88€. Il sera soumis à l'architecte des Bâtiments de France et si celui-ci nous confirme son accord, des entreprises seront consultées sous forme d'appels d'offres.

La cérémonie du souvenir du 8 Mai 1945 :

Elle s'est déroulée au monument aux morts le Mercredi 8 Mai à 11 H 30.

Selon la tradition un apéritif a été offert aux participants à la Salle des Fêtes de MICHERY.

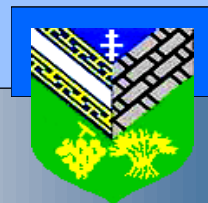
La second phase des travaux

d'assainissement s'achève.

La 3^{ème} phase concernant la réalisation du « réseau sud » de collecte des effluents débutera dans les jours à venir.

Retrouvez les délibérations du Conseil Municipal et la Lettre d'information sur le site de Michery:

<http://www.michery.fr>



ATTENTION

Les déchets médicaux dangereux (seringues en particulier) doivent être apportés en déchetterie.

Les bouteilles en verre doivent impérativement se retrouver dans les points d'apports volontaires prévus à cet effet. Elles ne font pas partie des « corps creux » (poubelle individuelle à couvercle jaune), pas plus que des ordures ménagères résiduelles.

Le 24 Mai 2013 l'Yonne en Scène donnera un spectacle dénommé « 100 kilos et ses éléphants » pour les enfants de l'Ecole de MICHERY et des adultes de l'Association « Les Amis du Village ».

3 — Travaux et aménagements (suite)

- ◆ **La restauration de deux ponts sur l'Oreuse** a été confiée à la Sté C3B « filiale du Groupe VINCI » qui a présenté la meilleure offre tant financière que technique : Cout 25.128,20€ HT. Ces deux ponts sont situés près de la ferme de La Cour Notre Dame, et sur une route communale qui va de MICHERY à PONT sur YONNE. Une subvention de L'Etat nous sera accordée pour mener à bien les travaux à réaliser. (DETR de 30% + intervention sollicitée auprès du Conseil Général).
- ◆ **Un contrat de téléphonie mobile** est en cours de renégociation avec le Groupe SFR. Si ce dernier n'accepte pas notre demande nous procéderons à sa dénonciation, la rentabilité de celui-ci étant à peine supérieure à 2.000€ actuellement.
- ◆ **Le groupe TF1 souhaite installer une antenne** de télévision sur le territoire de la Commune de MICHERY. Cette antenne serait située au lieu-dit « Les bois Communaux ». Le terrain loué à ce groupe sera défriché sur une superficie d'environ 3.000m², alors que la parcelle concernée représente une superficie totale de 292.000 m².

1 - Vie des associations

Depuis le début de l'année 2013 les manifestations suivantes ont eu lieu :

- ◆ **Le 12 Janvier l'association « Les Amis du Village »** a organisé un tournoi de belote.
- ◆ **Le 19 Janvier** 80 personnes ont partagé le repas annuel offert par la Commune et le **Comité des Fêtes de MICHERY**, aux « seniors ».
- ◆ **Le 26 Janvier l'Association « MICHERY LOISIRS »** a organisé un dîner clôturé par la dégustation de la galette des « ROIS ».
- ◆ **Le 9 Février le Comité des Fêtes de MICHERY** organisait un tournoi de belote.
- ◆ **Le 9 mars La Société de Chasse de MICHERY** proposait son traditionnel dîner annuel.
- ◆ **Le 16 Mars Le Comité Saint-Laurent** organisait son Assemblée Générale suivie d'un dîner.
- ◆ **Le 23 Mars L'Association « La Marmite »** organisait un tournoi de TAROT.
- ◆ **Les 6 et 7 Avril l'Association Culturelle de MICHERY** présentait une exposition sur le thème de la Vigne dans l'Histoire.
- ◆ **Le Vendredi 12 Avril « LES AMIS DU VILLAGE »** avaient organisé un déjeuner de Pâques ouvert à leurs adhérents et aux personnes intéressées.
- ◆ **Les 13 et 14 Avril l'Association « LA SIXTOISE »** lâchait des truites dans les étangs de MICHERY.
- ◆ **Le Samedi 13 Avril l'Association « La Marmite »** tenait son Assemblée Générale suivie d'un repas.
- ◆ **Le 20 Avril l'Association « MICHERY LOISIRS »** organisait un repas couscous.
- ◆ **Le 5 Mai Le Comité des Fêtes** patronnait son traditionnel « Vide- Greniers » qui s'est déroulé avec le soleil et la douceur du printemps...
- ◆ **Le 12 Mai l'Association « MICHERY ECHOS NATURE »** a organisé une bourse aux plantes sur la place du village.
- ◆ **À venir, les 25 et 26 Mai l'Association « Talents Partagés »** présentera son exposition annuelle de peintures sur porcelaine.